

## Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

### **Décision du 31 janvier 2017 portant affectation à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public » du service du Contrôle général économique et financier**

La chef du service du Contrôle général économique et financier,  
Vu le décret n° 2005-440 du 9 mai 2005 relatif au service du contrôle général économique et financier;

Vu l'arrêté du 9 mai 2005 modifié relatif au fonctionnement et à l'organisation du service du contrôle général économique et financier, notamment son article 5;

Vu l'arrêté du 26 mars 1999 portant création d'une mission d'observation des conditions d'emploi et de rémunération dans les organismes publics, modifié par l'arrêté du 3 février 2005, ensemble l'arrêté du 24 mai 2005 relatif à la dénomination et aux attributions d'une mission du service du contrôle général économique et financier,

Décide:

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Yanne HENRY, administratrice civile hors classe, est affectée à la mission « Gestion des ressources humaines et audits salarial du secteur public » du service du Contrôle général économique et financier, à compter du 1<sup>er</sup> février 2017.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 31 janvier 2017.

*La chef du service  
du contrôle général économique et financier,*  
I. ROUX-TRESCASES